

**Communiqué de presse conjoint :**  
**4 mai 2017,**

**Tchad : Les deux activistes torturés pendant leur détention en secret**  
**doivent être immédiatement libérés**

**Les autorités Tchadiennes doivent immédiatement libérer deux activistes de la société civile qui ont été torturés pendant leur détention en secret et dont le procès s'ouvre ce 4 mai, ont déclaré plusieurs organisations de droits humains et de mouvements citoyens d'Afrique et d'Europe.**

Nadjo Kaïna Palmer et Bertrand Solloh Gandere, figures de proue du mouvement de jeunes « Iyina » et membres de la campagne internationale « Tournons la page », ont été torturés avec des sacs de piment sur la tête et des jets d'eau à forte pression. Le 26 avril dernier, le procureur de la République les a inculpés pour « tentative de complot » et « provocation à l'attroupement » et a requis le lendemain une peine de cinq ans de prison ferme. Cette décision est significative d'un régime agissant dans l'impunité la plus totale et souhaitant faire taire toute voix dissidente. Nous, exigeons leur libération immédiate et sans condition.

« Les activistes n'ont fait que jouir de leur droit inaliénable à la liberté d'expression. Le fait de réclamer plus de justice et de liberté ne saurait constituer ni au Tchad ni ailleurs une infraction. Ils n'auraient jamais dû être arrêtés ni détenus au secret. Les autorités doivent les libérer immédiatement et sans condition, » ont déclaré les organisations signataires.

« Les actes de torture subis doivent également faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante, et les auteurs identifiés et sanctionnés. »

Nadjo Kaïna Palmer et Bertrand Solloh Gandere ont été détenus au secret dans les locaux de l'Agence nationale pour la sécurité (ANS) pendant respectivement 16 et 8 jours. Selon leurs avocats, « ils ont été enchaînés, des sacs de piment sur la tête, des jets d'eau à forte pression... ça ne laisse pas trop de traces mais ils ont le visage tuméfié », Les violations des droits humains dont sont victimes les voix dissidentes au Tchad sont de plus en plus nombreuses depuis la réélection du président Idriss Deby Itno en avril 2016. Nadjo Kaïna et d'autres membres de la société civile tchadienne avaient d'ailleurs été détenus pendant plusieurs semaines, en mars 2016, peu avant le scrutin, à la suite d'un appel à manifester, un droit pourtant inscrit dans la Constitution du Tchad.

Les organisations signataires :

- **condamnent les actes de violence et de torture commises** par les autorités tchadiennes contre ces activistes
- exigent **la libération immédiate de Nadjo Kaïna Palmer et Solloh Gandere et l'abandon des charges retenues à leur encontre ;**
- **réclament de la justice tchadienne l'ouverture d'une enquête** concernant les actes de tortures, des traitements inhumains ou dégradants infligés aux militants pacifistes par les agents de l'ANS, entité de l'Etat relevant directement de la présidence de la République ;

- **appellent à la fin des poursuites et violences systématiques** à l'encontre des membres de la société civile qui réclament de manière pacifique la démocratie et l'instauration d'un véritable Etat de droit au Tchad.

**Signataires :**

ACAT ; Action Aid France - Peuples Solidaires ; Amnesty International ; Brainforest (Gabon) ; Ca suffit comme ça (Gabon) ; Ca suffit (Tchad) ; CCFD - Terre Solidaire ; Commission Justice et Paix Pointe Noire ; CommonsPolis (Espagne) ; Dynamique citoyenne (Cameroun) ; FIDH ; Foi et Justice ; Halte au Troisième Mandat (Burundi) ; Iyina (Tchad) ; Lucha (RDC) Mouvement des jeunes Républicains (Niger) ; Misereor ; Nouvelle Dynamique de la Société Civile (RDC) ; Réagir Gabon ; ROTAB (Niger) ; Sassoufit (Congo) ; Secours-catholique Caritas France ; Survie ; Synergie-Togo ; Tournons la page Niger ; Trop, c'est trop (Tchad)

**Contacts presse :**

Pierre MOTIN  
Responsable des relations médias à l'ACAT  
[pierre.motin@acatfrance.fr](mailto:pierre.motin@acatfrance.fr)  
Tél : +33 1 40 40 40 23 / +33 6 12 12 63 94

Sadibou MARONG  
Regional Media Manager  
Amnesty International West and Central Africa Office  
[sadibou.marong@amnesty.org](mailto:sadibou.marong@amnesty.org)  
Tel : +221 33 869 82 31 / + 221 77 658 62 27

Laurent DUARTE  
Coordinateur de la campagne Tournons la page  
[afrique.democratie@secours-catholique.org](mailto:afrique.democratie@secours-catholique.org)  
Tél : +336.50.39.17.80 / + 331.45.49.70.97